



PHOTO
IDENTITE

Main:..... cours.....

Bulletin d'inscription 2025/2026

Nom :Prénom :
Né le : à.....
Adresse :
Code postal :Ville :
Téléphone :Courriel :

Profession de l'adhérent :

Pour les enfants mineurs :

nom et prénom du Père.....

profession..... Téléphone fixe :

portable..... Courriel :

nom et prénom de la Mère

profession..... Téléphone fixe :

portable..... Courriel :

(ne rien inscrire dans ce cadre)

Attestation de non contre-indication ou C.Médical (date :.....)

pass région ou carte Okay n°..... Coupons Sports Chambéry€

La personne inscrite, ou les parents pour les mineurs, s'engagent à présenter lors de l'inscription le **certificat médical obligatoire**, à participer aux entraînements et aux manifestations diverses qui pourraient être organisées par le club, à avertir le maître d'armes ou un membre du bureau en cas d'empêchement, à respecter les horaires et la discipline établis, à remplacer le matériel qu'elle détériore.

A Chambéry, le Signature :.....

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné....., donne pouvoir au maître d'armes et aux responsables du club de prendre en mon nom toute disposition utile en ce qui concerne mon enfant dans les cas d'urgence, y compris en cas de nécessité d'intervention chirurgicale.

Je signale ci-dessous tout traitement particulier ou toute indication médicale particulière.

Fait à, le

(signature)

AUTORISATION D'UTILISATION D'IMAGES

Je soussigné :,
autorise par la présente le Cercle d'Escrime de Chambéry représenté par son président, à diffuser la (les) photographie(s), individuelles ou de groupes, prises lors de la pratique de l'escrime durant l'année 2025/2026 sur laquelle (lesquelles) figure mon fils/fille (nom et le prénom):

Cette autorisation est valable :

- pour l'édition de documents de nature pédagogique (plaquette, site internet)
- pour des expositions à la salle de La Palestre
- pour la publication dans la presse locale, départementale, ou régionale.

Cette autorisation est valable pour une durée d'un an et pourra être révoquée à tout moment. La présente autorisation est incessible.

Fait à , le.....

(Signature)

Affiliation jeunesse et sports n° 73S5105
SIRET 43124853300017

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Saison 2025/2026

TARIFS

- **COTISATION** : le montant est déterminé lors de l'assemblée générale. Elle comprend l'accès à la salle d'armes, l'encadrement et les entraînements donnés par les maîtres d'armes
- **LICENCE** : de la Fédération Française d'Escrime. Elle est obligatoire pour la pratique et inclus l'assurance. Son montant est intégralement reversé à la FFE et au comité régional Auvergne-Rhône-Alpes. Elle est valide du 1^{er} septembre année N au 31 août année N+1

PRET DU MATERIEL

Les vestes, pantalons, armes, masques et cuirasses électriques sont mis à la disposition des tireurs qui n'en possèdent pas moyennant une participation financière pour les vêtements et masques prêtés et une caution globale.

Les armes ne doivent jamais sortir du cercle excepté pour les compétitions.

Chaque tireur est responsable du matériel qui lui est confié.

Le matériel, dont les coûts sont relativement élevés doit être remplacé régulièrement.

Tout matériel cassé ou endommagé sera facturé à son coût de remplacement.

Les habits doivent être régulièrement lavés, notamment avant chaque compétition.

Lors des entraînements et en compétition :

Auront droit au prêt seulement les tireurs qui sont sous le système de la location.

Fil de corps : pas de prêt (à l'exception des débutants).

CAUTION

Un chèque de caution de 300 € sera demandé aux tireurs qui empruntent du matériel au club. Ce chèque n'est pas encaissé et est restitué en fin de saison si les équipements sont rendus en bon état et propre. A défaut il sera retenu sur la caution le coût du remplacement, de la réparation ou du nettoyage.

MATERIEL PERSONNEL OBLIGATOIRE

- la première année (groupe fleuret) : un gant
- la deuxième année (groupe fleuret) : + 1 fil de corps éventuellement
- la troisième année (groupe fleuret) : gant+fil de corps+ fleuret

- la première année (groupe épée et groupe adultes) : 1 gant, un fil de corps
- la deuxième année (groupe épée et groupe adultes) : + une arme
- à partir de M15 : + sous/cuirasse 800N
- pour tous prévoir une paire de chaussures de sport réservée à la pratique de l'escrime ainsi qu'une paire de chaussettes hautes blanches

VISITE MEDICALE OBLIGATOIRE

Nous attirons votre attention sur l'obligation de présenter lors de votre inscription :

- un certificat médical

SANS CERTIFICAT MEDICAL ou ATTESTATION :AUCUNE DEMANDE DE LICENCE

NE POURRA ETRE FAITE

ET IL NE SERA PLUS POSSIBLE DE TIRER EN SALLE

A PARTIR DU 1^{er} OCTOBRE 2024

ACHAT DE MATERIEL

Chaque tireur peut commander par l'intermédiaire du club.

Ces différentes dispositions peuvent vous paraître contraignantes, mais soyez persuadé qu'elles ont été établies suite à l'expérience acquise et qu'elles ne visent qu'à assurer le bon fonctionnement du club au bénéfice de chacun de ses membres. D'avance merci de vous y conformer.

Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « **QS – SPORT** »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement atteste, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

TARIFS SAISON 2025/2026

CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE aucune inscription ne sera enregistrée sans certificat.

COTISATIONS (hors licence)

[CT]

Tarif normal (2 séances par semaine)	195 €	
Tarif groupe "compétition" (2 à 3 séances par semaine)	225 €	
Tarifs réduits		
- inscription dans le groupe débutants enfant/ado ou adulte loisirs	140 €	
- inscription handi	120 €	
- 2ème inscription familiale, étudiant	95 €	

LICENCE FEDERALE

[LF]

LICENCE M5(2021 et après...) M7(2019,2020)	29,00 €	
LICENCE M9(2017,2018)	49,00 €	
LICENCE(2016 et avant...)	63,50 €	
LICENCE escrime Santé, Handi	13,50 €	
LICENCE sabre laser, artistique	30,00 €	
LICENCE Scolaire, découverte	8,00 €	

TOTAL

[TOT1]

VENTE DE MATERIEL

LOCATION DE MATERIEL

Livret	offert		
Fil de corps	25 €		
gant	25 €		
sous-cuirasse	50 €		
masque	70 € à 100€		

ss- cuirasse	10 €		
Veste	25 €		
Pantalon	25 €		
Masque	10 €		
Arme	club		

Pour la location de matériel, un chèque de caution de 300 € est demandé

TOTAL

VENTE

TOTAL

LOCATION

[TOT2]

Facilité de paiement

Possibilité de règlement en 4 fois

- 1er chèque (octobre) d'un montant égal à la licence fédérale (LF) + achat de matériel
- 2ème chèque (novembre) d'un montant égal à 50% de la cotisation (CT)
- 3ème chèque (janvier) d'un montant égal à 50% de la cotisation (CT)
- 4ème chèque (février) d'un montant égal au montant de la location matériel (TOT2)

La cotisation est due pour l'année. Aucun remboursement ne sera possible sauf sur présentation d'un certificat médical.

Chèque 1 : banque.....n°.....

Chèque 2 :

Chèque 3 :

Chèque 4 :